



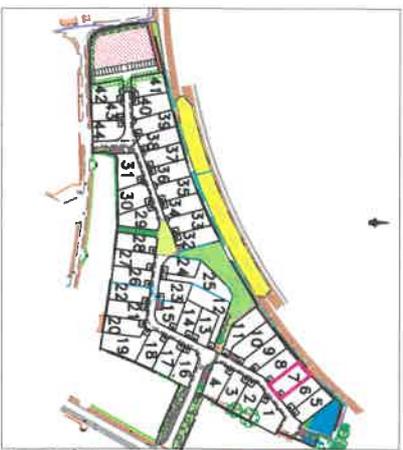
Le référent immobilier

**Projet de Lotissement**  
 Secteur de la Sallerie  
**PLAN DE VENTE**

**LOT N° 7**

Superficie : 413 m<sup>2</sup> env.

**PLAN PROVISOIRE**

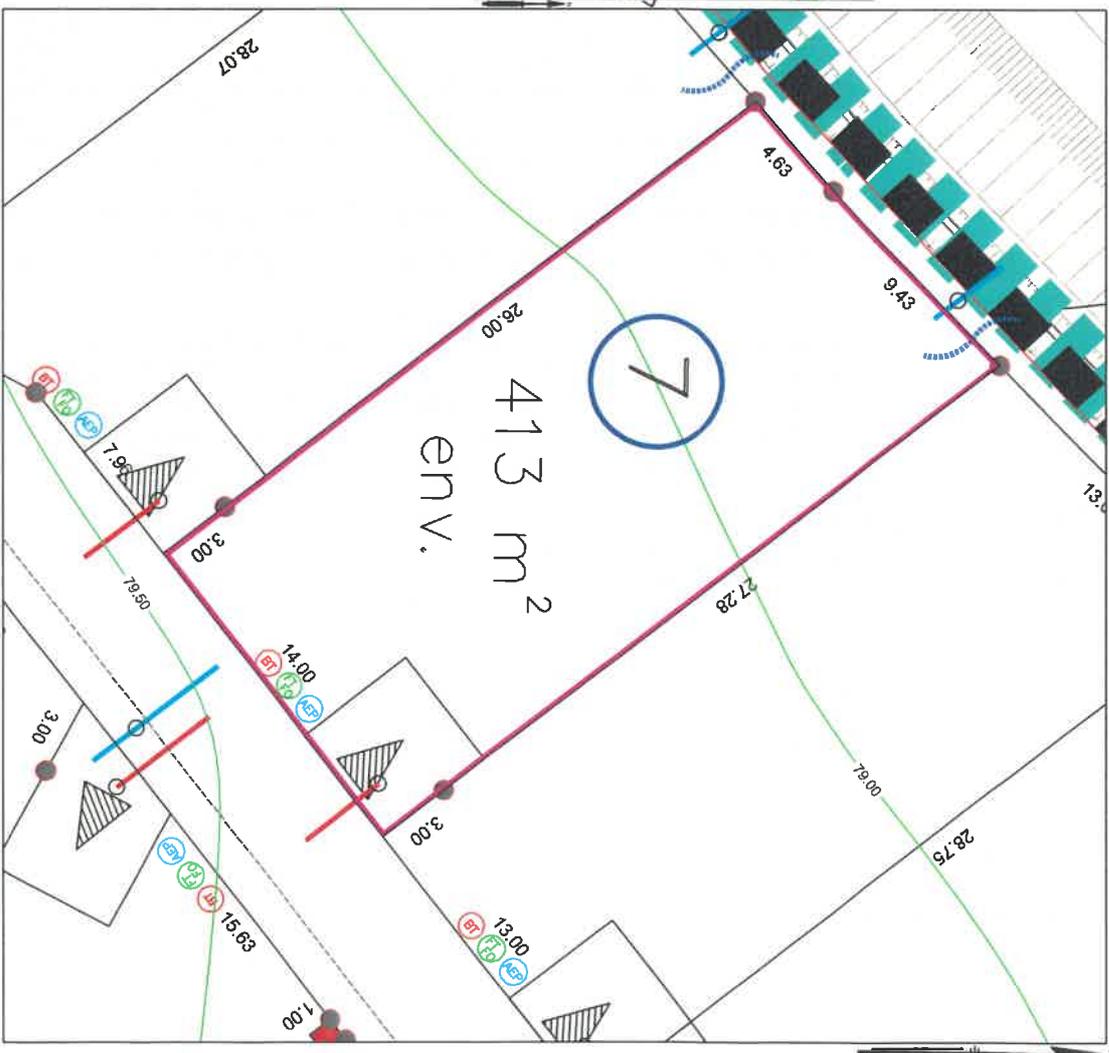


Plan général du lotissement - sans échelle

**LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :**

	Pavillons du habsement		Célon de servitude de passage de réseau EU existant
	Limites franches de travaux		Zone Non-servissable hors travaux de clôture
	Surfaces existantes		Halle bocagère plantée en domaine privé, à la charge de l'acquéreur (5,00m)
	Chaussée		Zone non aménageable hors travaux de clôture
	Trottoir et double conteneurs		Cherchement plans, tracés et à la charge de l'acquéreur (position à titre indicatif, largeur 2,00m minimum)
	Places de stationnement dans les espaces communs		Halle aménageable à la charge des acquéreurs (largeur 1,00m)
	Espaces verts		Ain de stationnement non clos sur rue implanté en double côté, correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00m minimum/0,00m maximum x 5,00m de profondeur minimum
	Placette verte (OAP), traitement de surface à définir avec la Commune		Autres profils (position et nombre données à titre indicatif)
	Bancs lissés en béton, liaison automobile envisageable à terme (OAP)		Sens de circulation des véhicules
	Sentier entretenu		Emplacement préférentiel pour le transformateur électrique HT/BT (à confirmer par EDF/S)
	Encrochi pour fondation cantilèbre, positionné en dehors du lot (possible pourvu être ajustée en phase travaux)		Lieu pour lequel le raccordement individuel au réseau d'eau usées peut être commandé (se référer au PPA)
	Seule entrée largeur 2,50m min. à compter du pied du trottoir (franchise d'attente à créer ou en complément du fossé)		Puis d'alimentation de 2m, implanté à l'acquéreur, avec surfaces adhérentes vers servitudes existantes
	Murion prévu à créer (sur le balcon)		Puis d'alimentation de 2m, implanté à l'acquéreur, avec surfaces adhérentes vers servitudes existantes

	Célon de servitude de passage de réseau EU existant
	Zone Non-servissable hors travaux de clôture
	Halle bocagère plantée en domaine privé, à la charge de l'acquéreur (5,00m)
	Zone non aménageable hors travaux de clôture
	Cherchement plans, tracés et à la charge de l'acquéreur (position à titre indicatif, largeur 2,00m minimum)
	Halle aménageable à la charge des acquéreurs (largeur 1,00m)
	Ain de stationnement non clos sur rue implanté en double côté, correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00m minimum/0,00m maximum x 5,00m de profondeur minimum
	Autres profils (position et nombre données à titre indicatif)
	Sens de circulation des véhicules
	Emplacement préférentiel pour le transformateur électrique HT/BT (à confirmer par EDF/S)
	Lieu pour lequel le raccordement individuel au réseau d'eau usées peut être commandé (se référer au PPA)
	Puis d'alimentation de 2m, implanté à l'acquéreur, avec surfaces adhérentes vers servitudes existantes
	Puis d'alimentation de 2m, implanté à l'acquéreur, avec surfaces adhérentes vers servitudes existantes



**LEGENDE BORNAGE :**

Borne OGE

29.00 :cote périmétrique approximative

**LEGENDE TOPOGRAPHIQUE**

Courbe de niveau

Avant travaux VRD

**Note:**  
 Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : cône métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

**Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)**

**ECHELLE 1/200 - (Impression en A3)**

	Coffres électriques
	Régulateur différentiel et fibre optique
	Clapet deau potable
	Branchements individuels
	Eaux Usées existant
	Branchements individuels pour récupération des eaux pluviales/électriques et surfaces puisards
	Branchements individuels pour récupération du drainage des fondations des constructions
	Réglets en adhésif de la surface des puisards implantés
	Eaux Pluviales existant

**vers Puisards >**

**vers Drain >**